

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 7 DÉCEMBRE 2015

Membres en exercice : 48 titulaires
48 suppléants

Membres présents : 25 titulaires
5 suppléants

Délibération n°267 du Comité syndical

3. Budget primitif 2016

La contribution des membres restera stable pour l'année 2016 soit 411 295 € :

- 308 471 € pour l'Eurométropole = $\frac{3}{4}$ du montant global
- 102 824 € pour les communautés de communes = $\frac{1}{4}$ du montant global. La participation de chaque communauté de communes varie à la marge car la population prise en compte n'est plus celle de 2009 mais celle de 2012.

EPCI	PARTICIPATION 2016
Eurométropole de Strasbourg	308 471 €
CDC de Benfeld et environs	13 521 €
CDC de la Basse Zorn	12 829 €
CDC Porte du Vignoble	7 828 €
CDC de la région de Brumath	11 646 €
CDC du Pays de la Zorn	11 902 €
CDC du Pays d'Erstein	14 014 €
CDC du Kochersberg et de l'Ackerland	18 441 €
CDC les Châteaux	4 889 €
CDC du Rhin	7 754 €

Concernant les subventions que nous pouvons obtenir, la Région sera sollicitée sur la base de 40 000 €.

Les principaux postes, en dépenses et en recettes, de la proposition budgétaire pour l'exercice 2016 sont les suivants :

	BP 2016
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Coût du personnel	200 000 €
Gestion courante et autres charges	63 295 €
Études ADEUS et autres charges de gestion courantes	160 000 €
Charges exceptionnelles	1 000 €
Dotation aux amortissements	27 000 €
TOTAL	451 295 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Action de mise en œuvre du SCOTERS, études et licences	23 900 €
Matériel et mobilier	5 000 €
TOTAL	28 900 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Participation des membres (<i>Eurométropole pour ¾ et ComCom pour ¼</i>)	411 295 €
Région Alsace	40 000 €
TOTAL	451 295 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Amortissements	27 000 €
FCTVA	1 900 €
TOTAL	28 900 €

*Le Comité syndical
sur proposition du président
après en avoir délibéré,
à l'unanimité
Décide*

D'approuver, chapitre par chapitre, le budget primitif 2016 présenté :

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		
Chapitres	Intitulés	Montants
11	Charges à caractère général	63 295 €
12	Charges de personnel	200 000 €
65	Autres charges de gestion courante	160 000 €
67	Charges exceptionnelles	1 000 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	27 000 €
TOTAL		451 295 €

RECETTES		
Chapitres	Intitulés	Montants
74	Dotations et participations	451 295 €
TOTAL		451 295 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitres	Intitulés	Montants
20	Immobilisations incorporelles	23 900 €
21	Immobilisations corporelles	5 000 €
TOTAL		28 900 €

RECETTES

Chapitres	Intitulés	Montants
10	Dotations, Fonds divers et réserves	1 900 €
28	Amortissements des immobilisations	27 000 €
TOTAL		28 900 €

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le **14 DEC. 2015**

La publication le **14 DEC. 2015**

Strasbourg, le **14 DEC. 2015**

Le Président
Jacques BIGOT

